métropole GrandNancy

GESTION DES BIODECHETS

Réunion publique Laxou

3-4 février 2025

Jérémie Soudier Chargé de mission biodéchets Christophe FRITSCH Directeur Déchets Ménagers

Contexte réglementaire

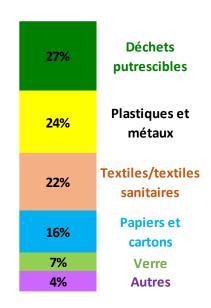
La loi anti-gaspillage et économie circulaire (AGEC) de février 2020 prévoit :



- ✓ Une baisse de 15 % des déchets ménagers et assimilés entre 2010 et 2030
- √ 65 % de valorisation matière en 2025 (dont valorisation organique)
- ✓ La généralisation du tri à la source des biodéchets au 31 décembre 2023
- En 2024, l'objectif est que chaque citoyen ait à sa disposition une solution lui permettant de détourner ses biodéchets des ordures ménagères résiduelles. Au minimum, une étude doit être en cours.

Composition du bac d'OMR





Composition issue de la campagne de caractérisation des OMR de juillet 2022

Biodéchets de cuisine : déchets de préparation des repas, restes alimentaires, produits périmés

Objectif: 30 kg / hab. / an

Déchets verts hors champ d'études : gestion par compostage puis déchetterie uniquement (dépose dans le bac OMR interdite depuis 2016)

Métropole du Grand Nancy

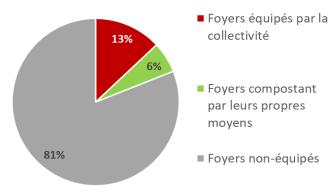
Rappel de la démarche déjà existante de prévention et sensibilisation

- Lutte contre le gaspillage alimentaire
 - Organisation de formations et animations sur le gaspillage alimentaire
 - Accompagnement des établissements de restauration collective
 - ✓ Soutien à la création de frigos partagés et solidaires
 - ✓ Promotion du Gourmet Bag
- Gestion de proximité des biodéchets
 - √ 850 lombricomposteurs et 6 000 composteurs individuels distribués au cours des 10 dernières années
 - ✓ 260 sites de compostage partagé installés depuis 2013
 - Organisation d'animation sur le compostage et le paillage

Métropole du Grand Nancy

Rappel de la démarche déjà existante de prévention et sensibilisation

- Lutte contre le gaspillage alimentaire
 - Organisation de formations et animations sur le gaspillage alimentaire
 - Accompagnement des établissements de restauration collective
 - ✓ Soutien à la création de frigos partagés et solidaires
 - Promotion du Gourmet Bag
- Gestion de proximité des biodéchets
 - √ 850 lombricomposteurs et 6 000 composteurs individuels distribués au cours des 10 dernières années
 - ✓ 260 sites de compostage partagé installés depuis 2013
 - Organisation d'animation sur le compostage et le paillage



Modalités pratiques de mise en oeuvre

- Gestion de proximité à renforcer
 - Composteurs individuels
 - Composteurs partagés et en établissement
- Distribution de bioseaux en mairie
- Équipements d'apport volontaire de proximité à installer sur la voie publique

Matériel retenu en priorité pour la collecte : le composteur grutable



Expérimentation en début d'année

Test effectué en début d'année sur 2 secteurs :

- Secteur Kléber-Mouzimpré à Essey
- Clairlieu à Villers





Utilisation de l'équipement





Bilan



Très bon accueil Forte participation Excellente qualité

Intérêts multiples :

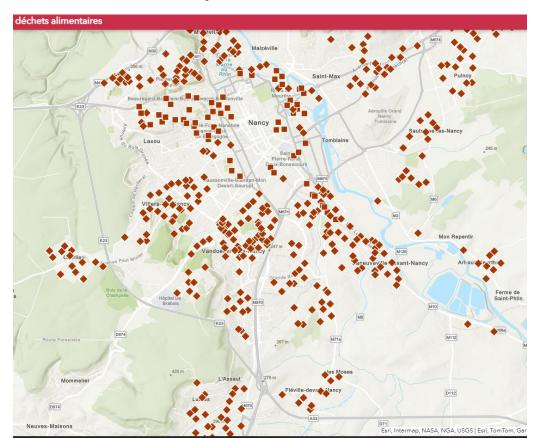
- Souplesse d'utilisation,
- Pédagogique,
- Economique,
- Solidaire : partenariat avec l'AEIM



Déploiement depuis début juillet 2024

Déjà 18 communes entièrement couvertes et une partie de Nancy, représentant

→ plus de 90% de la métropole.



Soit plus de 500 matériels utilisés par les habitants et 3 équipes de l'AEIM mobilisées à plein temps

Propositions sur Laxou



Autres marges de progrès

N'oublions pas le tri des emballages et des papiers:

En 2022, seulement:

2 bouteilles sur 3 sont triées

1 papier sur 2 est trié

1 emballage sur 2 est trié

→ environ 10 000 t non triées





Merci de votre attention

Questions réponses

TOUSECORESPONSABLES

métropole GrandNancy www.grandnancy.eu

Maison de l'Habitat et du Développement Durable

22-24, viaduc Kennedy Esplanade Philippe Seguin - Nancy

> Arrêt de tram : Kennedy 03 54 50 20 40



